MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE LA REUNION

ARTS PLASTIQUES

Lycée **mahatma GANDHI**

ZAC portes des Salazes – Rocade Sud- BP 507-
97440 SAINT ANDRE – Tél : 02 62 92 15 20
Site Internet : **http://www.ac.reunion.fr**

SPÉCIALITÉ Arts Plastiques

Il concerne les élèves de filière générale, à partir de la Première : ils optent alors pour 3 Spécialités.

L'enseignement est de 4 Heures en 1ère et 6 Heures en Terminale, articulant pratique artistique et culture artistique
Cet enseignement s'adresse à des élèves intéressés par la pratique et la culture.

Elle permet un approfondissement des compétences, et ne conduit pas obligatoi--rement vers une orientation artistique après Bac : elle reste une formation générale.

Elle peut être ou non poursuivie en Terminale.

L'année de Terminale est ponctuée par deux évaluations :
> un écrit de 3H30 sur la partie culturelle du programme
> un oral de 30 mn où l'élève présente son dossier de travaux réalisés en relation avec ses projets personnels, au cours de l'année, en lien avec le programme.

Le coefficient des Spécialités au BAC est de 16, et compte pour 60% de la note globale, avec l'autre Spécialité choisie en Terminale.

Après le Baccalauréat

les élèves ayant choisi l'enseignement Arts Plastiques en SPÉCIALITÉ et/ou en OPTION facultative, peuvent poursuivre cette matière de diverses façons :
> Université d'Arts Plastiques, ou Histoire de l'Art
> Ecole des Beaux Arts
> Ecole d'Arts Appliqués
> BTS Arts Appliqués
> Ecole d'Architecture
> autres écoles spécialisées...

Une étude montre que même s'ils ne suivent pas des cursus artistiques post Bac, ces élèves ont des capacités d'intégration dans de nouvelles orientations culturelles ou autres...
C'est l'effet de compétences créatives ouvertes, où chacun a appris à faire face à l'inconnu, l'inattendu et à développer un sens imaginatif et critique, ainsi qu'un oral aisé.

l'OPTION facultative :

L'Option concerne tous les élèves des voies générale et technologique.
L'enseignement est de 3Heures par semaine, et s'adresse à des élèves motivés par cette matière, quel que soient leurs capacités et désirant poursuivre leur pratique, l'approfondir et s'ouvrir à travers elle, à une culture artistique.
L'option amène progressivement chaque élève à avoir sa propre démarche, autonome, selon les questions abordées aux différents niveaux, entre la Seconde et la Terminale.Cette Option compte dans les résultats annuels pour 10% du BAC.
Ce bagage leur permet de poursuivre vers des études générales, ou orientées vers l'Art.

EXEMPLES DE CHOIX POSSIBLES EN PREMIÈRE

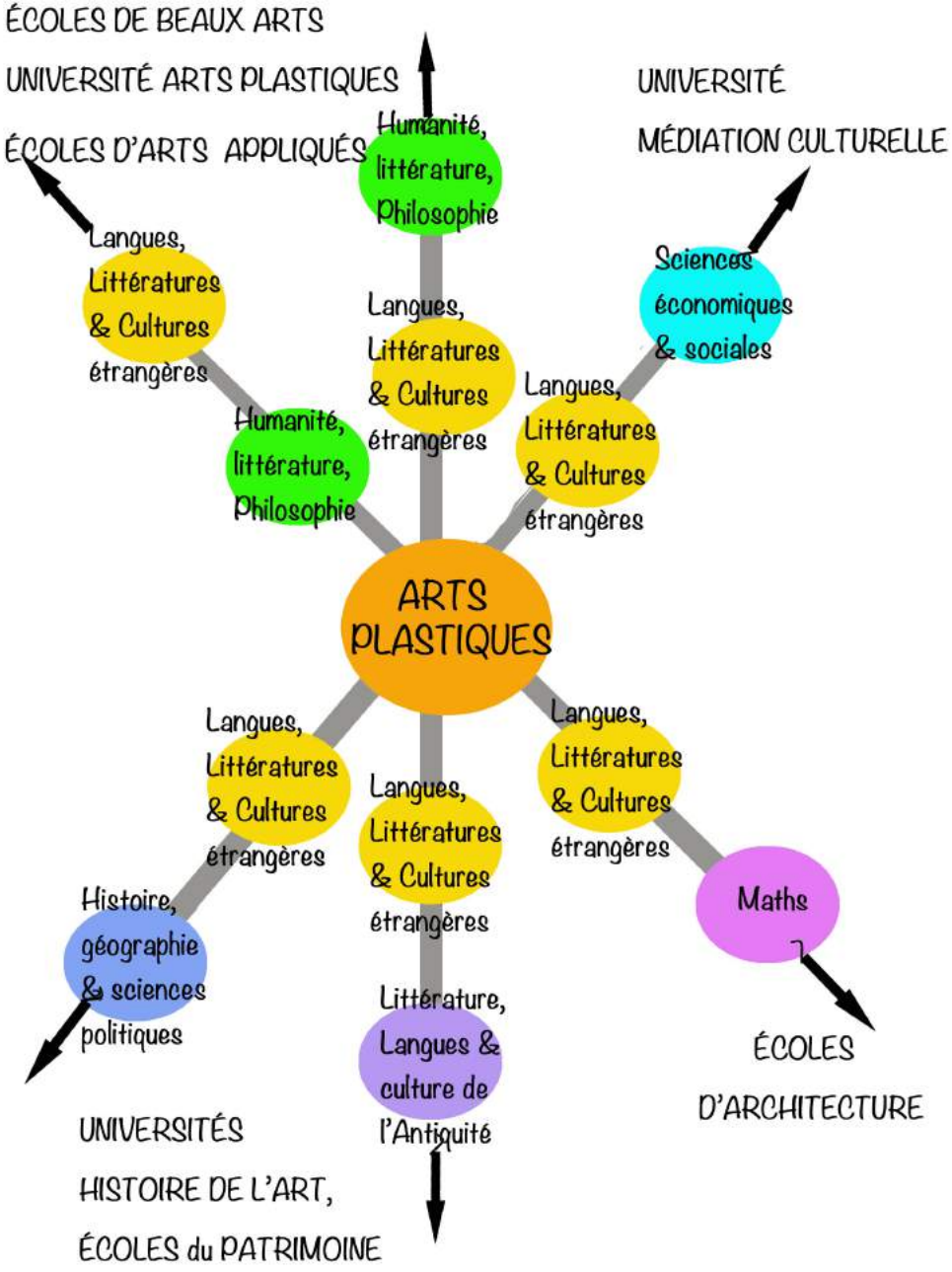
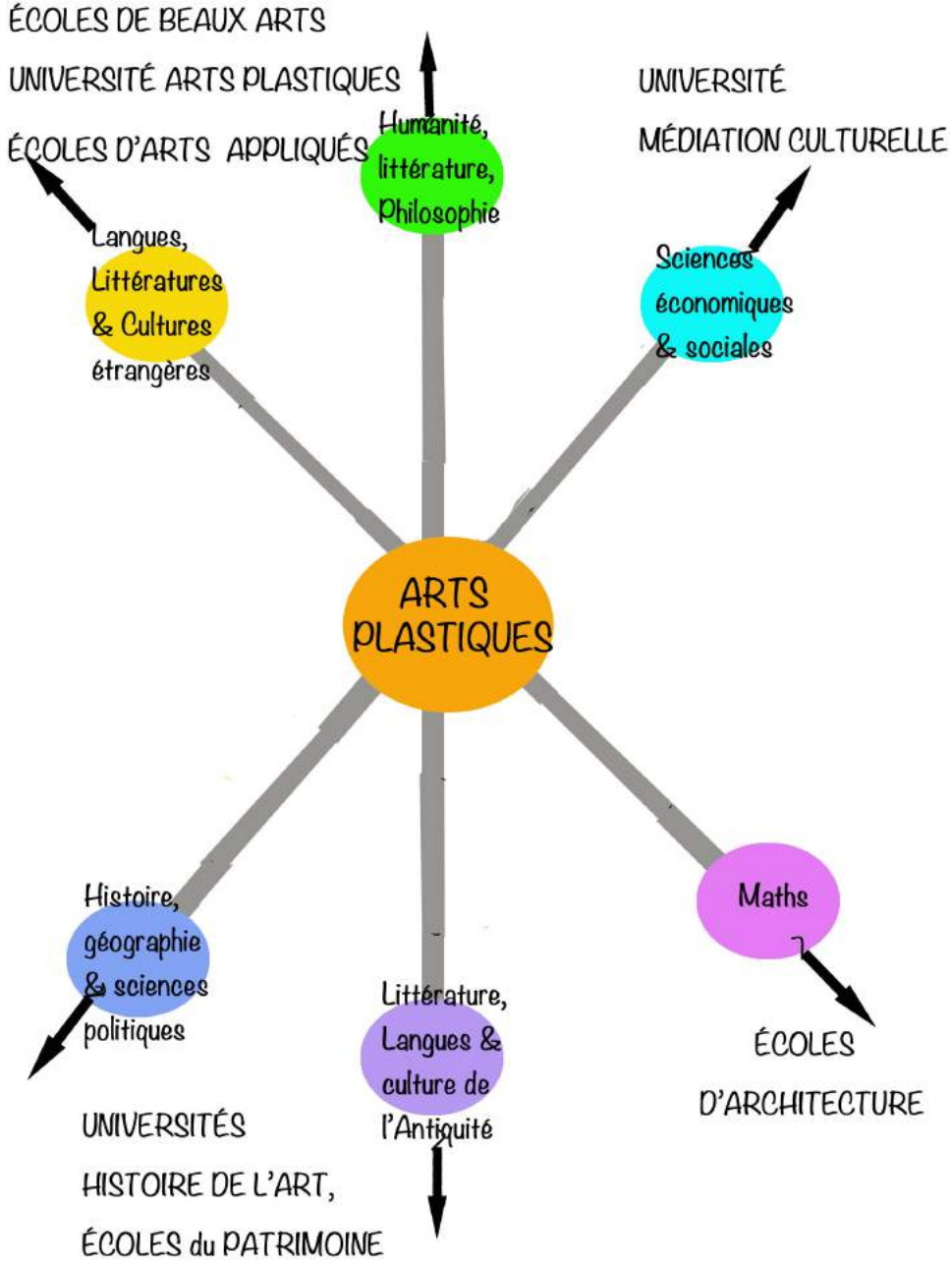
EXEMPLES DE CHOIX POSSIBLES EN TERMINALE